



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication
de l'Ain

REUNION DU BUREAU SYNDICAL

du 7 Juillet 2023

Délibération n°DE202307068 : ELECTRIFICATION – Aides du FACÉ 2023 – Programme "Sécurisation fils nus" - Plans de financement.

RAPPORT DU PRESIDENT

Comme pour les programmes "renforcement" et "extension" présentés précédemment, depuis 2012, la part du FACÉ couvre au maximum 80% de travaux éligibles HT, alors qu'auparavant les aides couvraient 65% du montant TTC des travaux.

Par courrier du 11 avril 2023, les services de l'Etat nous ont notifié les participations accordées au département de l'Ain au titre du sous-programme "sécurisation fils nus" de son programme principal pour l'exercice 2023, qui s'élèvent à 319.000 €. Ces montants permettent la réalisation du programme de travaux de 478.500 € toutes taxes comprises.

Je me permets de vous rappeler que ce sous-programme spécifique est réservé aux travaux permettant de résorber :

- les parties en fils nus et en priorité celles présentant le plus grand risque de défaillance en cas d'intempéries, et
- les conducteurs BT aériens en fils nus de faible section.

Ainsi, les travaux qui répondent à ces critères et qui seront inscrits à ces programmes, seront financés de :

- la subvention du FACÉ au taux de 80% du HT,
- et d'une participation du Syndicat prélevée sur le produit de la taxe.

Compte tenu de ces précisions, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur le plan de financement correspondant à ces programmes qui fait ressortir la participation du Syndicat sur ses fonds propres, de 79.750 €.

* * * * *

DECISION

Le Bureau Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

Approuve le plan de financement des programmes "sécurisation" proposé, qui demeurera annexé à la présente délibération et qui, pour un montant de travaux à réaliser de 478.500 € toutes taxes comprises, fait notamment apparaître la nécessité d'une participation prévisionnelle du Syndicat au profit des collectivités de 79.750 €.

Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Andrée TIRREAU, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Christian FONTAINE, Hélène BROUSSE, Daniel ROUSSET, Valérie POMMAZ, Yannick RIOU, Patrick MATHIAS, Joël PRUDHOMME.

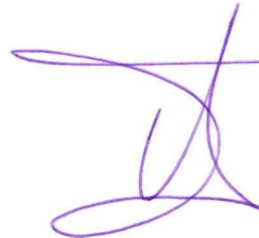
Secrétaire de séance : Alexis MORAND

Vote : Unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Walter MARTIN



ANNEXE à la délibération n° DE202307068
Réunion du 7 juillet 2023

ELECTRIFICATION

Aides du CAS FACE 2023 - Programme "sécurisation" (Tranche S)

Plan de financement

Nature des travaux	Montant des trx TTC	Réçu TVA	Montant des travaux HT	Participation du CAS FACE	Participation du Syndicat
23-FS					
Travaux de Sécurisation Fils Nus	478 500 €	79 750 €	398 750 €	319 000 €	79 750 €
TOTAL	478 500 €	79 750 €	398 750 €	319 000 €	79 750 €